

L'eau : indispensable



Un regroupement de 19 associations (Eau Secours 31, les Amis de la Terre, Attac...), a décidé d'organiser des états généraux de l'eau pour une raison : la Métropole de Montpellier devra choisir fin 2018 entre une gestion privée (via un délégataire de service public, comme c'est le cas actuellement avec Veolia) et une gestion publique (régie) de l'eau et de l'assainissement pour ses 37 communes, sur la période 2020 -2031.

« ...Avec une régie, l'eau sera considérée comme un bien commun. Les usagers pourront peser sur les choix » (Eau Secours 31).

La Bourse du travail a accueilli une dizaine d'intervenants, parmi lesquels le maire de Grabels (Hérault), qui a oeuvré pour la mise en place de la régie publique de l'eau dans la Métropole de Montpellier.

Une trentaine de personnes ont participé à l'atelier sur l'état des réseaux, animé par un médecin et ingénieur biologiste qui a décrit l'insuffisance des normes réglementaires sur l'eau potable. En sortant de la sa« appris plein de choses sur les techniques d'assainissement ». De son côté, Paul a assisté à l'atelier sur la tarification de l'eau, animé par le maire du Séquestre (Tarn). « La tarification progressive est un bon système pour nous [inciter à éviter les gaspillages](#). »